

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínáv

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 23 Đamá Nínáv | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



Revue trimestrielle - N° 23, SEPTEMBRE 2026



SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor

E-mail : evaluation@sjifactor.com

Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféï PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieure d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.
- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.
- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.
- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **L'ARABE TCHADIEN : UN PATRIMOINE LINGUISTIQUE COMMUN
POUR LES TCHADIENS----- 16**
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
2. **FACTEURS ASSOCIÉS À L'ABANDON SCOLAIRE DES ÉLÈVES DU
SECONDAIRE 1 DANS LA COMMUNE DE ZIO 1 AU TOGO ----- 33**
AKLAMANU Kokutsè Essé, Université de Lomé (Togo)
BAGAN Dègnon, Université de Lomé(Togo)
3. **LES INTERDÉPENDANCES PROFESSIONNELLES ET LA
COORDINATION SOCIALE DANS UN PORT DE PÊCHE ARTISANALE :
ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU PORT DE PÊCHE DE COTONOU (BÉNIN)
----- 50**
AKPABIE Adoté Akué, Université de Lomé (Togo)
4. **TENURE FONCIÈRE COUTUMIÈRE ET ACCÈS DES MIGRANTS À LA
TERRE EN CÔTE D'IVOIRE : ÉTUDE COMPARATIVE À TABOU,
KATIOLA ET BOUAKÉ ----- 73**
KOUACOU Anzian, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
5. **LES DROITS DE LA FEMME ET LE POLITIQUEMENT CORRECT : LES
AMBIVALENCES D'UNE POLITIQUE DU GENRE ----- 89**
BAHIN Lessbet Arnold, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
6. **GESTION DES DÉCHETS MÉDICAUX ET DÉGRADATION DE
L'ENVIRONNEMENT DANS LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS
URBAINS À YAMOUSSOUKRO (CENTRE DE LA CÔTE D'IVOIRE) ---- 105**
AYEMOU Anvo Pierre, Université Alassane Ouattara Bouaké (Côte d'Ivoire)
7. **ANALYSE DES COUTS DE PRODUCTION DES SOINS PAR LES CENTRE
SANTE DE REFERENCE : (LE CENTRE SANTE DE REFERENCE DE
KALABANCORO BAMAKO, MALI) ----- 127**
BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem Bamako, Mali
CAMARA Oumar, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
TRAORE Lamine, Faculté des Sciences Economistes et de Gestion (Mali)

8. LA VIRTÙ CONTRE LA VERTU : QUAND MACHIAVEL INTERROGE LA JUSTICE SOCIALE COMME FONDEMENT DE LA BONNE GOUVERNANCE.----- 145
BOTTY Bi Naga Landry, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
9. CATÉGORISATION SOCIALE ET CONSTRUCTION NATIONALE DANS LE DISCOURS POLITIQUE DE CISSÉ BACONGO ----- 158
PRAO Bini Kouamé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire),
KONAN Yao Gatien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
COULIBALY Lidwine Aminata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
10. RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES PRIVEES ET IDENTIFICATION ORGANISATIONNELLE DES SALAIRES : LE CAS DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE YOPOUGON A ABIDJAN ----- 177
AKA Blainson Alain, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
11. INCIDENCES DE LA GESTION DE LA FORET CLASSÉE DE TIENFALA SUR L'ENVIRONNEMENT AU MALI----- 195
BOCOUM Moussa Fadiala, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
12. TYPOLOGIE DES ENGINS ET DES TECHNIQUES DE PÊCHE DANS LA RÉGION DE LA NAWA (CÔTE D'IVOIRE)----- 214
YAPO CHILÉ NADÈGE ÉPSE KOUAKO, Université de San Pedro (San Pedro-Côte d'Ivoire)
13. LA FALACIA DEL ANALISIS TEMATICO: CUANDO EL TEXTO SE VUELVE EXCUSA----- 236
SEKA Christophe Emmanuel, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
14. TOPONYMIE DE LA VILLE DE KORHOGO : ENTRE COGNITION, IMAGINAIRE LINGUISTIQUE, DISCOURS RAPPORTÉ ET RÉALITÉ SOCIOHISTORIQUE ----- 260
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
15. STRATÉGIES CATHARTIQUES À TRAVERS LES PRESTATIONS DES MUTUELLES ET GROUPES D'ASSISTANCE EN SITUATION DE DEUIL À BRAZZAVILLE----- 271
DIAFOUKA Bitsoua Fanely Flore Sandrine Épse Loussakoumounou, Université Marien Ngouabi (Congo)

16. LES FAAFOUË – GOSSAN DE GBÊKÊKRO À KOUASSIBLEKRO, 1865-1900 ----- 291
Dr DJANGO Kouassi Roger, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr KOFFI Kouassi Serge, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
17. L'ÉCRITURE INCLUSIVE COMME VECTEUR DE DÉCONSTRUCTION MORPHOSYNTAXIQUE DU FRANÇAIS : ENJEUX STRUCTURELS, SOCIOLINGUISTIQUES ET POSTURES NORMATIVES ----- 309
DOSSO Tiémoko, Université Félix-Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
DIABY Aïssata, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KRAMO Kouadio Emile, Institut Pédagogique National de l'enseignement technique et Professionnel (Côte d'Ivoire)
18. LA MARE DE DJIKADAN À KOUNADOU-MARÉNA : UN PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL MENACÉ PAR LES PRÉDATEURS DE L'ENVIRONNEMENT EN GUINÉE ----- 327
Dr BAMBA Fatoumata, Université Julius Nyerere de Kankan (Guinée)
19. L'ONOMASTIQUE DANS LE FILS DE-LA-FEMME-MÂLE : BLA YASSOUA ET AWLIMBA TANKAN, FONDEMENTS D'UN PACTE NARRATIF. ----- 347
Dr KOFFI Céline Omo épouse AHO, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
Dr/MC SANOGO Amidou, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
20. L'APPORT DE LA TRADITION ÉGYPTIENNE DANS LA CONCEPTION DE L'ÉDUCATION PLATONICIENNE : UN REJET DE LA MODERNITÉ ? ----- 367
BROU Nanou Pierre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
21. THE REALISTIC DEPICTION OF WAR IN *THE RED BADGE OF COURAGE* BY STEPHEN CRANE, *ALL QUIET ON THE WESTERN FRONT* BY ERICH MARIA REMARQUE AND *A RUMOR OF WAR* BY PHILIP CAPUTO ----- 386
Dr. MBODJI Papa Ibrahima, Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal)

22. LE TISSAGE BAULÉ, UN SAVOIR-FAIRE ANCESTRAL ENTRE
TRADITION ET MODERNITÉ ----- 406
YAO Élisabeth, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJAMALA Kouadio Alexandre, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. LE FONCTIONNEMENT STYLÉMATIQUE DANS *L'ÉTAT Z'HÉROS OU
LA GUERRE DES GAOUS* DE MAURICE BANDAMAN : ÉVALUATION
STYLISTIQUE D'UNE TRANSGÉNÉRICITÉ ROMANESQUE ----- 429
SILUÉ Gomongo Nargawélé, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ADOU Essi Victoire Anaëlle, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
24. L'INFLUENCE DES POLITIQUES DE QUALITE DE VIE ET CONDITIONS
DE TRAVAIL SUR LA SATISFACTION : CAS DE MACHINE BRIQUE
(TOGO)----- 448
GBANDEY Sadjì N'Gbansohfi, Université de Lomé (Togo)
SOSOE Kodjo, Université de Lomé (Togo)
25. LA GREVE AU LYCEE MODERNE D'ODIENNE EN 1984 : REVELATEUR
DE TENSIONS SOCIALES DANS UNE COTE D'IVOIRE EN CRISE ----- 466
GUEU Paul, enseignant-chercheur, Université Alassane Ouattara (Côte
d'Ivoire)
TRAORÉ Siaka, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
26. ÉCOCRITIQUE ET ONOMASTIQUE : LES NOMS DES MANDÉS DU
NORD ET RELATIONS CULTURELLES À LA NATURE ----- 488
KROUWA Jean de Dieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
YAO Kounandy Joseph, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
27. LE DISPOSITIF HYBRIDE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ : PROCESSUS
D'INTÉGRATION TECHNOPÉDAGOGIQUE ET TRANSFORMATION DES
PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ----- 503
KABRAITCHUKA Ditorga Essotolom, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
28. DE LA CHANSON POPULAIRE SENEGALAISE : STRATEGIES CONTRE-
DISCURSIVES FEMINISTES.----- 522
KANE Nafissatou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)
SY Kalidou Seydou, Université Gaston Berger de St-Louis (Sénégal)

- 29. DETERMINANTS LIES AUX PRATIQUES D’ALIMENTATION DES ENFANTS DANS LE CERCLE DE YOROSSO (REGION DE SIKASSO, AU MALI)----- 545**
BERTHE Kassoum,ED DESSLA (Mali)
KEITA Amara, Université de Labé (Guinée)
Docteur BERTHE Lassina, Université Yambo Ouologuem de Bamako (Mali)
- 30. POUVOIR, VIOLENCE ET COHÉSION SOCIALE EN AFRIQUE CONTEMPORAINE : QUELLE ARTICULATION AU REGARD DE LA PENSÉE MACHIAVÉLIENNE ?----- 561**
KOFFI Brou Dieudonné, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (INSAAC) (Côte d’Ivoire)
DADI CHIDI Abderaman, Université de Sahara de Faya (Tchad)
- 31. SUJET : CHEIKH ANTA DIOP ET LA RECONVERSION DU REGARD EN AFRIQUE ----- 579**
KONÉ Moussa, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
- 32. LA GESTION DES DONNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DU TOGO : DÉFIS ORGANISATIONNELS ET PERSPECTIVES POUR UN SYSTÈME D’INFORMATION INTÉGRÉ ---- 597**
KPADONOU Kossi Paulin, Université de Lomé (Togo)
Dr SONHAYE Kondi Napo, Université de Lomé (Togo)
- 33. FREINS AU DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L’UTÉRUS EN CÔTE D’IVOIRE CHEZ LA JEUNE FEMME EN MILIEU UNIVERSITAIRE : CAS DES ÉTUDIANTES DE LICENCE 3 ET MASTER 1 DE L’INSAAC. ----- 625**
KOUAME Akissi Marie-Noëlle, Institut National Supérieur des Arts et de l’Action Culturelle (Côte d’Ivoire)
- 34. POÉSIE ET CINÉMA CHEZ J. PRÉVERT : SIMPLICITÉ, SINGULARITÉ ET PROCÉDÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DANS L’ÉCRITURE POÉTIQUE ----- 642**
KOUAMÉ Kouadio Judicaël, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)
KOUADIO N’Guessan Antoine, Université Alassane Ouattara (Côte d’Ivoire)

35. ESTANCAMIENTO Y DESMORONAMIENTO EN *HISTORIA DE UNA ESCALERA* DE ANTONIO BUERO VALLEJO ----- 661
KOUASSI Kouassi Mathieu, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
SIGNO Abenan Christine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
N'GUESSAN Aya Martine, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
36. L'AUTONOMISATION DES FEMMES A L'EPREUVE DES RAPPORTS SOCIAUX DE SEXE DANS LES COMMUNAUTES CACAOYERES A GRAND ZATTRY (COTE D'IVOIRE) ----- 676
DIABY Maimouna, Université Jean Lorougnon Guédéde Daloa (Cote d'Ivoire)
BLA Ypodé Guéaybomin Emmanuel, Université Polytechnique de San Pedro (Cote d'Ivoire)
37. ART ET RÉVOLTE CHEZ ALBERT CAMUS : L'ART COMME REFUS ET CONSENTEMENT ----- 697
SILUÉ Laragnon, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
38. EXTRACURRICULAR ENGLISH CLUB PRACTICES AND ENGLISH FOR SPECIFIC PURPOSES LEARNING: AN EMPIRICAL STUDY AT THE UNIVERSITY OF PARAKOU ----- 709
HOUNNOU Azoua Mathias, University of Parakou (Bénin)
ADJOHA Bienvenu, University of Abomey-Calavi (Bénin)
YOKOSSI Daniel, University of Abomey-Calavi (Bénin)
KODJO SONOU Théophile Gbègninou, University of Abomey-Calavi (Bénin)
39. EXPÉRIENCE PSYCHOLOGIQUE ET SOCIALE D'UNE MÈRE CONFRONTÉE AUX HOSPITALISATIONS REPETÉES DE SON ENFANT ATTEINT DE DRÉPANOCYTOSE : ÉTUDE QUALITATIVE DE CAS. --- 724
MOUALOU NZIGOU Carelle Ariana épouse MAVIOKA, Université OMAR BONGO (Gabon)
40. LE CONTRAT SOCIAL CHEZ LOCKE : PRINCIPE NORMATIF D'UN ÉTAT DE DROIT ----- 744
N'GUESSAN Ikpé Guy-Serge Alain, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
KOUASSI N'goh Thomas, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)

41. DES SAO-KOTOKO AUX SAO-DESCENDANTS : LES POSSIBILITÉS
D'UNE OUVERTURE AUX AUTRES ----- 758
GUEDALLA Oumar, Université de Maroua (Cameroun)
42. VERS UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT DE
LA PETITE ENFANCE EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE : PROPOSITIONS
ISSUES DES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET DES ACTEURS
OPERATIONNELS.----- 773
TOLNO Niouma, PhD, Université Général Lansana Conté (Guinée)
BARRY Oumar, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
KAMANO Pascal, Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée,
ISSEG/Lambanyi (Guinée)
43. RESILIENCIA MAYA FRENTE AL EMPEÑO INQUISITORIAL.
RELECTURA DE *MEMORIA DEL FUEGO*. *LOS NACIMIENTOS* DE
EDUARDO GALEANO ----- 790
SAKOUM Bonzallé Hervé, Université Alassane Ouattara (Cote d'Ivoire)
44. DENOTATION, CONNOTATION ET PRODUCTION DU SENS DANS THE
RIVER BETWEEN DE NGUGI WA THIONG'O: UNE ANALYSE
SEMIOTIQUE DES SIGNES CULTURELS ET RELIGIEUX ----- 804
SANGARE Siaka, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan (Côte
d'Ivoire)
45. AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DECLARÉE DES VENDEURS DE
FRIPERIE À BINGERVILLE (CÔTE D'IVOIRE) : PROFILS ET FACTEURS
ASSOCIÉS ----- 823
SERI-YAPI Zohonon Sylvie Céline, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte
d'Ivoire)
GUEU Gogbeu Gaston, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
46. CARTOGRAPHIE DE LA DISTRIBUTION SPATIALE DES RISQUES
NATURELS ET DES MÉNAGES AFFECTÉS DANS LES CENTRES
URBAINS DE KORHOGO, SINÉMATIALI ET M'BENGUÉ (NORD DE LA
CÔTE D'IVOIRE) ----- 843
SORO Seydou Kadodjomon, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)
TRAORE N'Gambêh Lanzéni, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)

47. DE LA POLITIQUE À L'ACTION : COHÉRENCE STRATÉGIQUE ET DÉFIS D'OPÉRATIONNALISATION DE LA POLITIQUE DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF AU TOGO----- 863
SOULE Abdoul-Bassitou, Université de Lomé (Togo)
KOUAWO Candide Achille Ayayi, Université de Lomé (Togo)
48. RÉALISME ET IDÉOLOGIE DANS *L'APPEL DES ARÈNES* D'AMINATA SOW FALL : UNE ANALYSE SÉMIOLOGIQUE DES PERSONNAGES ET DES ESPACES ----- 883
ROUDÉ Taïgba Guillaume, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire) Côte d'Ivoire)
49. DE L'ÉMOTION À L'ACTION : L'ART COMME MOTEUR DU VÉCU HUMAIN ----- 900
THIAM Aboubekr, Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (Sénégal)
DIATTA Abdou Simbandy, Musée des Civilisations Noires (Sénégal)
50. LES REPRESENTATIONS SOCIALES DU TOURISME ET DE SES METIERS DANS LE GRAND LOME ET LA REGION MARITIME AU TOGO ----- 920
TOKPA Komlan, IRES-RDEC (Togo)
NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)
51. ECRITURE DE *LE FILS-DE-LA-FEMME-MÂLE* DE MAURICE BANDAMAN : ENTRE LITTÉRATURE ORALE, ESTHÉTIQUES BAROQUE ET POSTMODERNE----- 944
TOTI Bawa, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
52. LE PROFESSEUR HUGUES MOUCKAGA : HERITAGE TRANSDISCIPLINAIRE DE L'ANTIQUITE ROMAINE A L'ANTIQUITE EGYPTIENNE A L'UNIVERSITE MARIEN NGOUABI ----- 963
YOKA ELONGO Vianney Jean Wolfgon, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
MAKOKI Hugues Gildas, Université Marien Ngouabi (Cameroun)
YEKA-YEKA OKONDZA Guytal, Université Marien Ngouabi (Cameroun)

- 53. CULTURE RAP BURKINABÈ ET LA NÉGRITUDE : APPROCHE
COMPARÉE DE DEUX EXPRESSIONS POÉTIQUES DE L'IDENTITÉ
NOIRE ----- 981**
GARBA Wendmy Désiré, Université virtuelle du Burkina Faso
YAOGO Gérard , Université virtuelle du Burkina Faso
- 54. LES ANTHROPONYMES BRON : UNE LITTÉRATURE
D'IDENTIFICATION ET DE VALORISATION DE LA NATURE ----- 1004**
FANNY Yacouba, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
- 55. DIFFICILE ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, MARGINALISATION
DANS LA CACAOCULTURE ET RÉSILIENCE FÉMININE DANS LE
DÉPARTEMENT DE BIANKOUMA (OUEST IVOIRIEN) ----- 1020**
YEO Nogodji Jean, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
DRO Gué Dieudonné, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
SOUMAHORO Manlé, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 56. MUTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE NON MARCHANDE EN
MAIN-D'ŒUVRE AGRICOLE MARCHANDE, UN ENJEU SOCIO-
ECONOMIQUE POUR LES PAYSANS DE LA SOUS-PRÉFECTURE DE
TAFIRÉ (CENTRE-NORD DE LA CÔTE D'IVOIRE).----- 1041**
YEO Watagaman Paul, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire)
- 57. GOUVERNANCE DES SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES CACAOYÈRES DE
BARRY – CALLEBAUT DANS LE ZONE DE SINFRA (CENTRE OUEST DE
LA COTE D'IVOIRE)----- 1060**
ZOMBO Jean Philippe, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
ASSEMIAN Bossoma Ange Chrystelle, Université Félix Houphouët Boigny
(Côte d'Ivoire)
- 58. ÉDUCATION THÉÂTRALE DANS LES LYCEES ET COLLEGES ET
CHANGEMENT D'APPROCHES ÉDUCATIVES POUR UNE ÉLITE
IVOIRIENNE RESPONSABLE----- 1075**
MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de l'Action
Culturelle (Côte d'Ivoire)

L'APPORT DE LA TRADITION ÉGYPTIENNE DANS LA CONCEPTION DE L'ÉDUCATION PLATONICIENNE : UN REJET DE LA MODERNITÉ ?

BROU Nanou Pierre

Université Alassane OUATTARA-Côte d'Ivoire

nanoupierre@yahoo.fr

Résumé : Platon s'aperçoit de l'incomplétude et du caractère privé de l'éducation athénienne. Pour lui, elle a favorisé la crise sociopolitique. Car, n'ayant pas réellement réussi à former de bons citoyens et d'excellents hommes politiques. Face aux limites de l'éducation athénienne, Platon s'est référé à la tradition égyptienne. La référence à cette tradition lui a permis de concevoir un système éducatif complet destiné à tous les enfants athéniens et reposant sur des règles rigoureuses et durables. Son but ultime est de contribuer à la stabilité et au rayonnement de la cité d'Athènes. Cependant, cette révolution éducative platonicienne qui s'inspire de la tradition égyptienne apparaît comme un rejet de la modernité.

Mots-clés : Éducation, Égypte, Grèce, Modernité, Stabilité, Tradition.

Abstract: Plato recognized the incompleteness and elitism of Athenian education. He believed it had contributed to the socio-political crisis, having failed to produce truly good citizens and excellent politicians. Faced with the limitations of Athenian education, Plato turned to Egyptian tradition. This reference allowed him to conceive of a comprehensive educational system for all Athenian children, based on rigorous and enduring principles. His ultimate goal was to contribute to the stability and influence of the city of Athens. However, this Platonic educational revolution, inspired by Egyptian tradition, appeared as a rejection of modernity.

Keywords : Education, Egypt, Greece, Modernity, Stability, Tradition.

Introduction

La Grèce est le pays d'hommes célèbres comme Homère, Thalès, Pythagore, Hérodote, Solon, Périclès, Socrate, etc. À travers leur génie, ceux-ci ont contribué à l'édification de l'empire grec et à son rayonnement dans le monde avant qu'il ne tombe en déclin. Platon est nostalgique de ce passé glorieux de la Grèce dont Athènes, sa cité natale était en grande partie, l'ouvrière. Il croyait que la Grèce pouvait

retrouver sa stabilité et son rayonnement d'antan. Car, les crises sociopolitiques qui ont conduit au désordre et à son déclin ne sont pas une fatalité.

Pour que ce vœu platonicien devienne une réalité, il fallait un nouveau système éducatif qui n'avait rien à voir avec celui des anciens Grecs, à la fois libéral à l'excès, complaisant et surtout incomplet. Pour la conception de ce nouveau système éducatif, Platon s'est référé à la tradition égyptienne.

Cependant, cette référence à la tradition égyptienne dans la conception platonicienne de l'éducation ne traduit-elle un pas un rejet de la modernité ? Bien avant Platon et après lui, de nombreux savants se sont intéressés à la tradition de l'Égypte antique. Qu'est-ce qui faisait l'originalité et l'attrait de cette tradition ? Comment peut-on percevoir l'apport de cette tradition dans l'éducation platonicienne ? En quoi en se référant à la tradition égyptienne dans la conception de son système éducatif, Platon s'oppose-t-il à la modernité ?

Notre analyse repose sur les hypothèses suivantes : premièrement, la tradition égyptienne a suggéré à Platon l'idée de permanence. Deuxièmement, la survivance de la tradition égyptienne constitue le fondement de la conception platonicienne de l'éducation. Troisièmement, les changements et innovations fantaisistes et incessants que condamne Platon, sont l'autre nom de la modernité. Au-delà de ces hypothèses, l'hypothèse principale de cette étude est que les innovations intempestives dans l'éducation bouleversent les mœurs et finissent par déstabiliser les États.

La présente étude montre, d'une part, que la tradition, même si elle appartient au passé, elle n'est pas pour autant dépassée et inutile et, d'autre part, elle indique que la vie des peuples est faite d'influences, d'emprunts culturels et civilisationnels divers qui se fertilisent ou pas, selon les époques, les espaces géographiques, les intérêts en jeu et la vision de l'élite.

En nous appuyant à la fois sur les méthodes sociohistorique, comparative et analytico-critique, la première partie de cette étude s'intéresse aux aspects de l'originalité et de l'attrait de la tradition égyptienne. La deuxième partie montre le

lien entre la tradition égyptienne et la conception du système éducatif platonicien. Dans la troisième partie, il s'agit de la condamnation platonicienne de la modernité.

1-Aspects de l'originalité et de l'attrait de la tradition égyptienne

À l'instar de la plupart des grands penseurs grecs, Platon a séjourné en Égypte. Il y a découvert des savoirs, des croyances, des règles et des pratiques qui constituaient le fond de la tradition de l'Égypte antique. Platon a été fasciné par cette tradition qui est restée inchangée pendant des millénaires en garantissant la longue stabilité de la société égyptienne.

1-1-Platon et la découverte de la tradition égyptienne

La Grèce est considérée comme la source du savoir du monde actuel. Mais en y regardant de plus près, nous nous rendons compte qu'en réalité, elle n'est que l'élève de l'Égypte ancienne, car la plupart des savants et philosophes Grecs s'y abreuvaient. C'est, en effet, à Héliopolis, considérée comme la plus vieille cité du monde et le foyer par excellence de la sagesse et de la connaissance qu'étaient reçus, instruits et initiés ces voyageurs de marques grecs comme Solon, Pythagore, Hérodote, Démocrite, Platon (R. Godel, F. Daumas, 1956, p. 81) et Eudoxe de Cnide, le jeune philosophe et mathématicien qui fit instruire au même lieu que fréquenta son aîné, Platon (R. Godel, F. Daumas, 1956, p. 83).

Concernant particulièrement Platon, son disciple Hermodore avait montré par écrit que son maître a séjourné en Égypte, précisément à Héliopolis et que dans cette ville, il avait échangé avec les plus hauts dignitaires (R. Godel, F. Daumas, 1956, p. 81). Il y séjourna pendant trois années (R. Godel, F. Daumas, 1956, p. 85). Selon Hermodore, c'est de l'Italie que Platon se rendit en Égypte¹. Il s'y est installé dans le dessein exprès d'entretenir des rapports philosophiques.

L'étude comparative concernant l'évolution du savoir entre l'Égypte antique et la Grèce, faite par T. Obenga (1989) montre d'une part, la densité et la diversité

¹ Voir R. Godel, F. Daumas, 1956, p. 114 citant Diogène de Laërce in *Vies et sentences des philosophes illustres*.

des emprunts à l'Égypte et d'autre part, la capacité des savants et philosophes Grecs à perfectionner en théorisant les connaissances empruntées à l'Égypte antique. D'ailleurs, Platon (2011a, 987d-988c), en écrivant : « Posons en principe que ce que les Grecs reçoivent des Barbares, ils l'embellissent et le portent à sa perfection », montre que rien qui ne provienne de l'étranger n'est accepté par les Grecs sans retouche, dans le but non seulement de le rendre beau, mais également de le parfaire. L'embellissement et la perfection s'inscrivent dans une logique d'adaptation des réalités exogènes au contexte grec.

Lorsque Platon parle de Barbares, il fait allusion aux non Grecs, et particulièrement aux Égyptiens qui étaient originairement des Nubiens et des Noirs d'Afrique. Ces deux premiers peuples partageaient le même espace géographique et avaient en commun le même élément génétique racial : l'élément nigritique. Ils partageaient également, un fond linguistique commun. À partir de là, s'est réalisée une homogénéité ethnico-raciale qui s'est révélée comme un facteur indispensable dans l'édification d'une société égyptienne stable (C. A. Diop, 1979, p. 68). Cette stabilité de l'Égypte ancienne reposait sur un certain nombre d'éléments comme la *maât* et l'idéologie platonicienne, la religion, le temps et les pyramides.

La *maât* s'oppose à l'*isfet* (E. Hornung, 1998, p. 136). Elle désigne l'ordre, source de vie dont les hommes ont besoin pour exister et dont les forces surnaturelles se nourrissent afin de perpétuer leur action. Si la *maât* représente l'ordre, la vie, l'équilibre cosmique, vital et social, la paix par la victoire, quant à l'*isfet*, il renvoie au désordre, au chaos mortifère, à la misère, à l'injustice, à la désintégration sociale dont le détonateur est le mensonge (B. Menu, 2005, p. 10). Lorsque le désordre prévaut, la *maât* ne disparaît pas. Chassée par l'*isfet* du monde terrestre, elle se retire au ciel auprès de son père *Rê*. Elle y attendra jusqu'à ce que les Égyptiens choisissent un nouveau pharaon, c'est-à-dire un roi unique et puissant qui fera revenir la *maât* sur terre pour le bonheur de tous. Il y a, ici, une exigence dialectique fondamentale résultant du principe pharaonique.

Est considéré comme pharaon légitime, le roi qui fait régner la *maât* dont il est redevable. Il l'assure à ses sujets grâce à ses bons principes de gouvernement. Il l'offre aux divinités qui président à la vie et au cosmos, afin qu'elles subsistent. Ainsi,

la mécanique pharaonique est mue par un double engrenage (divinité-maât-roi/roi-maât-humanité) dont la pièce centrale est le pharaon parce qu'il rend tangible le lien qui l'unit à la *maât* et, à travers elle, au Créateur, son père (B. Menu, 2005, p. 10).

La religion de l'Égypte antique résultait de l'angoisse des Égyptiens de l'inconnu et de la mort, mais aussi de la constatation du retour régulier du soleil, de la lune, de la crue du Nil. Les éléments naturels tels que le ciel, la terre, le soleil, le fleuve y sont donc considérés comme incontournables. La religion avait pour objectif principal de maintenir l'ordre cosmique (J.-L. Podvin, 2009, p. 87). Les dieux avaient l'apparence d'hommes ou d'animaux envers qui les Égyptiens effectuaient des rites codifiés. Cette religion combinait polythéisme des masses (dieux multiples) et monothéisme des élites (incarné par le pharaon). L'existence de temples à travers toute l'Égypte montre la piété des Égyptiens à l'égard de ces dieux. Une des règles qu'ils observaient était d'être les hommes les plus religieux. C'est ce qui explique leur piété à l'égard des dieux (Hérodote, 1997, 37, p. 49).

Les Égyptiens considéraient le temps comme un serpent dont les mouvements se révèlent à travers la succession des jours et des nuits. Cette succession des jours et des nuits s'opère en vingt-quatre heures. Cela correspond à douze heures pour le jour et à douze heures pour la nuit. Au-delà de ce temps astronomique, il y avait chez eux, un autre temps : il s'agit du « temps de vie » qui ne doit pas être compris comme seulement terrestre et concernant l'ici-bas. Car, pour eux, le dieu soleil ne cesse durant sa course de distribuer le temps aux vivants comme aux morts. Mais, le temps des vivants n'est pas le même que celui des morts (E. Hornung, 1998, p. 70-71). Les morts appartiennent toujours au temps en parcourant des temps de vie toujours nouveaux, mais situés dans l'au-delà relié à l'ici-bas dans le temps et l'espace par la course quotidienne du soleil. Or, l'entrée dans l'au-delà signifie, la participation à une existence divine dans laquelle existent d'autres critères de mesure du temps. Dans

ce rapport entre l'au-delà et le divin, le temps se révèle comme éternel. Ce caractère éternel du temps a un rapport avec les pyramides égyptiennes.

Ces pyramides égyptiennes, en effet, sont de grands monuments à base carré et à faces triangulaires construits grâce à l'utilisation de la pierre comme nouveau matériau. Ce choix de la pierre s'explique par sa dureté. Pour les architectes égyptiens, en construisant les pyramides avec des pierres, elles seront solides et résisteront pendant très longtemps à l'érosion du temps. Les pyramides sont des formes particulières de sépultures dont le rôle est de protéger le corps des défunts. Leur particularité réside dans le fait qu'elles ont été exclusivement construites comme les demeures éternelles des pharaons (J.-L. Podvin, 2009, p. 133). Cela signifie que pour les Égyptiens de l'Antiquité, les pyramides constituent les lieux où les défunts (pharaons ou rois) vivent l'infinité du temps ou l'éternité. Car, ce sont dans ces pyramides que ces derniers sont plongés dans l'au-delà pour vivre une existence divine. Le choix des Égyptiens pour des monuments funéraires en forme pyramidale n'est donc pas fortuit. Ainsi, nous comprenons pourquoi l'« on peut y voir un rayon de soleil pétrifié, un escalier montant vers le ciel » (J.-L. Podvin, 2009, p. 137). Tels sont les différents éléments qui constituaient le fond de la tradition de l'Égypte antique.

1-2-La fascination de Platon pour la tradition égyptienne

La tradition, peut être perçue comme ce qui, dans une société, et particulièrement dans une religion se transmet d'une manière vivante, soit par la parole, soit par l'écriture, soit par les manières d'agir. Cette conception de la tradition ne s'oppose pas fondamentalement à celle de Platon. Pour ce dernier, la tradition est un ensemble de lois qui ne doivent pas être prises dans le sens juridique du terme, mais plutôt, comme « tout l'idéal historique d'une communauté, qui se réalise dans un consensus social et s'exprime dans une constitution, dont le but est de servir et de maintenir le bon ordre de cette société » (J. McEvoy, 1993, p. 263). Cette conception de la tradition fait apparaître la tradition égyptienne comme un ensemble de lois, de croyances et de pratiques qui a marqué admirablement Platon par rapport

à sa sagesse, à sa justice, à ses implications divinatoires et médicales et à son caractère sacré, gage de sa longévité, de sa résistance aux adversités (J. McEvoy, 1993, p. 263-264).

Platon n'a pas manqué d'évoquer ce caractère éternel de la tradition égyptienne et de la considérer comme le fondement de la longue stabilité de la société égyptienne. Et, pour lui, cette longévité de la tradition égyptienne est une preuve de sagesse qui révèle la grandeur et la supériorité de l'Égypte sur la Grèce. Dans le *Timée*, en effet, Platon (Platon, 1991, 22d-23e) rapporte les paroles d'un vieux prêtre égyptien qui montrent clairement d'une part, la sagesse des Égyptiens et leur choix rationnel, c'est-à-dire responsable pour la conservation de leur tradition et d'autre part, le manque de sagesse des Grecs qui se perçoit dans leur incapacité à se référer à des faits passés dont les conséquences sont les innovations fantaisistes et inopportunes. L'Égypte antique diffère donc de la Grèce par rapport à sa conception statique du monde (R. Heilbroner, 1997, p. 21).

La survivance de la tradition égyptienne a suggéré à Platon, l'Idée ou l'Être, c'est-à-dire ce qui dure et qui ne change pas. En clair, le fait que les lois égyptiennes sont restées longtemps inchangées, malgré toutes les situations de contingence et d'adversité qui auraient pu les corrompre, a permis à Platon de comprendre qu'en réalité, quelque chose de simple et de vrai peut résister à l'impétuosité de tout mouvement, de tout changement. Nous pouvons donc légitimement affirmer que les fondements de l'ontologie platonicienne sont égyptiens. Ainsi, la conservation de la tradition et la stabilité de l'Égypte antique n'ont-elles pas structuré la conception platonicienne de l'éducation ?

2-Le lien entre la tradition égyptienne et l'éducation platonicienne

Contrairement à la société grecque, la société égyptienne est connue pour sa longue stabilité. Cette dernière doit sa stabilité à son système éducatif régi par la tradition à travers des lois à la fois rigoureuses et durables qui lui ont permis d'échapper aux innovations et changements permanents. Platon s'est inspiré de ce système éducatif égyptien et des lois qui garantissaient sa survie.

2-1-La tradition : source de rigueur et de durabilité des règles de l'éducation égyptienne

Comme l'indique le témoignage de son disciple Hermodore, nous pouvons dire que Platon a séjourné pendant de longues années en Égypte. Selon R. Godel et F. Daumas citant D. Laërce,

à l'âge de vingt-huit ans, à ce que dit Hermodore, il se refugia à Mégare auprès d'Euclide avec aussi quelques autres socratiques. Ensuite, c'est en Cyrène qu'il s'en alla auprès de Théodore, le mathématicien, et, de là, en Italie auprès des pythagoriciens Philoas et Eurytos ; et de là en Égypte auprès des « prophètes » (R. Godel, F. Daumas, 1956, p. 114).

En citant D. Laërce, R. Godel et F. Daumas ont voulu vulgariser le voyage de Platon en Égypte et surtout montrer le rôle joué par Héliopolis où vécut une grande tradition spirituelle et politique. Au cours de son séjour à Héliopolis, Platon a pu se rendre compte que « l'Égypte devait à ce foyer ses aspirations les plus hautes : le goût de l'éternité et l'énergie du bâtisseur, un idéal de justice, la certitude qu'une loi cosmique issue du principe suprême assure l'ordre dans l'univers » (R. Godel et F. Daumas, 1956, p. 93). Il a également remarqué la survivance de la tradition ou des lois égyptiennes et réalisé que la survivance de cette tradition était à la base de la stabilité légendaire de la société égyptienne. Tout cela a bien influencé Platon qui avait le cœur meurtri après la mort de Socrate.

L'éducation a joué un rôle prépondérant dans la stabilité de la société égyptienne. La caractéristique de cette éducation antique est qu'après avoir été longuement élaborée, et bien que son histoire couvre plusieurs millénaires, elle est restée très longtemps inchangée. Pour les anciens Égyptiens, les citoyens devraient être bien éduqués pour comprendre et accepter le caractère sacré de la tradition et la nécessité de la respecter. Cette vision de l'éducation favorise la cohésion sociale, la paix, le respect du bien commun et la réalisation d'un bonheur collectif.

Lorsque les Égyptiens se fixèrent dans la vallée du Nil, leur stabilisation donna naissance à des villages, à une organisation sociale à classes très nettement marquée et à toute une civilisation de type agricole et sédentaire. Dans cet ordre

social, nous avons la stratification suivante : les paysans, les ouvriers spécialisés, les prêtres, les guerriers, les fonctionnaires et le roi. Platon a évoqué cette division de la société égyptienne en classes sociales et s'en est même inspiré dans l'élaboration de sa théorie de la justice sociale (Platon, 1991, 23e-25a).

L'éducation dans l'Égypte antique se présente sous deux formes : elle était d'une part, essentiellement pratique et professionnelle, d'autre part, familiale ou corporative, pour les gens du peuple. À ce niveau, elle se résumait à l'apprentissage d'un métier. À certaines époques et à certaines conditions, l'éducation allait au-delà du simple apprentissage d'un métier pour devenir « une éducation intellectuelle élémentaire qui se limitait à la lecture, à l'écriture, au calcul simple et à la géométrie pratique exigée par la vie et en particulier par la fixation des limites des propriétés recouvertes après chaque inondation par les limons du Nil » (R. Gal, 1966, p. 17-18). À côté de cette éducation populaire, il y avait la haute éducation, réservée aux prêtres, aux architectes, aux médecins et enfin aux scribes. Elle était sous la responsabilité exclusive des prêtres, détenteurs de la science du temps comme des idées religieuses. Elle portait sur la religion, les lois et les connaissances d'astronomie, de mathématiques, de mécanique ou de médecine que l'on pouvait considérer comme acquises et utiles à transmettre à cette époque.

D'une manière générale, l'éducation dans l'Égypte antique dépendait de l'organisation économique, sociale, politique et religieuse et reposait sur l'exercice de la mémoire et de l'imitation. Elle était austère dans la mesure où la discipline étant rigide, admettait la punition corporelle. Elle avait pour mission de combattre l'individualisme, de bien adapter et de conformer chaque citoyen égyptien aux exigences de la société égyptienne où il vivait sans qu'il se pose d'inutiles problèmes ou qu'il en pose aux autres.

2-2-Platon et les lois éducatives égyptiennes

L'esprit dans lequel l'éducation de l'Égypte antique a émergé et le rôle qui lui a été assigné n'ont pas laissé Platon indifférent, lui qui était en lutte contre la décadence de la Grèce en général et d'Athènes, sa cité natale en particulier. En effet,

lui qui caressait le désir de se lancer dans une carrière politique lorsqu'il serait devenu mature a été déçu et, par la force des choses, s'est retrouvé comme un témoin privilégié des différentes crises sociopolitiques qui ont, pour ainsi dire, défiguré la cité d'Athènes en détruisant sa stabilité sociopolitique et sa grandeur (Platon, 2011b, 324b-326d). La cause profonde de ces crises sociopolitiques est un problème moral : la désacralisation des lois ou de la tradition. L'Égypte, par la dimension sacrale de sa tradition et le rôle indispensable qu'elle accordait à l'éducation, apparut alors aux yeux de Platon comme le meilleur exemple à partir duquel, il pouvait sauver sa cité en déliquescence. Tel est le sens ou la justification de la référence platonicienne à la tradition égyptienne.

Pour Platon, il faut sauver la Grèce et particulièrement la cité d'Athènes qui était le symbole vivant de son rayonnement en faisant respecter les lois. Car, c'est du respect des lois que découleront la justice, l'ordre, l'harmonie entre les citoyens et entre ceux-ci et la Nature, la stabilité sociopolitique et le bonheur collectif. Chez Platon, comme l'indique J.-F. Mattéi (2010, p. 85), « il faut bien [...] pour que l'existence humaine ait un sens, qu'elle respecte la loi qui gouverne, entre ciel et terre, les hommes et les dieux, et qu'elle trouve le lien qui unit toutes choses en une juste répartition ». Sans le respect des lois dans une société, c'est le désordre et le chaos. C'est pourquoi Platon « tient [...] la législation pour le moyen principal, sinon exclusif, de la fondation et de la mise en ordre de la cité, à tel point que la nomothétique soit le synonyme de la politique » (J.-F. Pradeau, 2008, p. 89). La loi n'est donc pas une réalité ex nihilo, coupée de notre existence quotidienne et de notre logis commun qu'est la société dans laquelle nous vivons. Elle est le raisonnement qui s'impose à toute la société et est forgée comme telle par une pensée. Mais, sans éducation, peut-on parler de respect de la tradition ou des lois afin d'éviter les changements incessants et intempestifs qui déstabilisent la société ?

Au-delà du problème de la désacralisation et de la désobéissance aux lois qui a précipité le monde grec dans l'instabilité sociopolitique et le chaos, se trouve posé chez Platon, le problème des limites de l'éducation grecque. Ces limites se situent à

un double niveau : d'une part, cette éducation était privée, complaisante et incomplète du point de vue de la qualité et de la quantité des matières éducatives, du temps d'apprentissage, des cycles d'éducation, des techniques didactiques et du choix des pédagogues et, d'autre part, elle ne mettait pas l'accent sur la formation de l'âme humaine. Pour Platon, au contraire, il faut donner plus de soin à l'âme humaine, afin que la raison qui en est la partie intelligente et délibérative, se détourne avec l'âme tout entière du monde sensible jusqu'à ce qu'elle devienne capable de supporter la vision de l'Idée du Bien. Nous comprenons donc pourquoi Platon définit l'éducation comme :

L'art qui se propose ce but, la conversion de l'âme, et qui recherche les moyens les plus aisés et les plus efficaces de l'opérer ; elle ne consiste pas à donner la vue à l'organe de l'âme, puisqu'il l'a déjà ; mais comme il est mal tourné et ne regarde pas où il faudrait, elle s'efforce de l'amener dans la bonne direction (Platon, 1996, 518c-519c).

Platon établit un lien entre éducation et conversion de l'âme. Ce lien n'est pas fortuit. En effet, une âme convertie est celle qui s'est détournée du sensible, de ce qui la souille, l'obscurcit pour s'ouvrir à la lumière du Bien. Ainsi ouverte à la lumière du Bien, et désormais dépouillée de tout ce qui peut la corrompre, l'âme se révèle à elle-même dans toute sa simplicité et sa splendeur, mais également dans toute sa vigueur et sa rigueur pour contempler son principe qu'est l'Idée du Bien. Au-delà de cette contemplation, elle est invitée à pratiquer le Bien. Or, dans le penser éthico-juridico politique platonicien, le respect des lois est la forme supérieure de la pratique du Bien. Car, en tant que discours prescriptif, elles s'imposent à tous dans la cité et prescrivent les conduites des citoyens. Ces derniers sont les destinataires des lois, c'est-à-dire ceux à qui s'adresse la prescription du législateur. Cependant, chez Platon, ce ne sont pas les citoyens en tant que tels qui sont exactement les destinataires des lois. Leur véritable destinataire est à l'intérieur de chaque citoyen. Cette réalité, J-F Pradeau (2008, p. 95) la conçoit comme « sujet de connaissance et principe des conduites ou des actions : l'âme ». Cela veut dire que la loi s'adresse à la partie rationnelle de l'homme, c'est-à-dire à sa raison qui le socialise.

Le but de Platon peut ainsi se révéler comme une entreprise rigoureuse d'éducation des âmes des citoyens pour que les lois agissent sur elles et forgent les mœurs, c'est-à-dire les coutumes et les habitudes. Il sait que l'âme humaine, en sa partie essentielle et lumineuse, la raison, est un principe d'intelligibilité. Comme telle, c'est logiquement sur elle que les lois qui prescrivent les conduites humaines exercent une forme de persuasion et de contrainte. C'est par l'action de « la droite éducation » (H. Joly, 1994, p. 41), c'est-à-dire l'éducation dont la priorité est le soin de l'âme, que les citoyens seront capables de considérer les lois ou la tradition non pas comme quelque chose de profane, mais en tant que le produit de la raison ou de la pensée, comme une réalité sacrée et les respecter d'une manière inflexible. Par-là, Platon pense que la sacralité des lois assurera comme en Égypte, leur respect et leur conservation. L'objectif principal de Platon, c'est la limitation des innovations, des changements des lois relatives à l'éducation pour la conservation des bonnes mœurs et de la stabilité de la cité d'Athènes. C'est pourquoi l'œuvre de Platon est parsemée de cette référence à la tradition égyptienne qui a conduit à la longue stabilité de l'Égypte. Mais que signifie cette référence à la tradition égyptienne ?

3-Le rejet platonicien de la modernité

La modernité renvoie à la quête permanente du nouveau. L'éducation grecque, régulièrement soumise à des improvisations et changements était inscrite dans cette logique de quête permanente du nouveau. Elle était donc instable et avait de graves conséquences sur la stabilité des enfants, des citoyens et la cité. En voulant mettre fin à ces improvisations et changements dans l'éducation grecque, Platon a eu recours à la tradition égyptienne dont la longévité reposait sur des lois éducatives rigoureuses et durables.

3-1-Approche définitionnelle de la modernité

D'une manière générale, la modernité désigne une relation de rupture ou de continuité à un passé référentiel. Par exemple, « la Renaissance du XVI^e siècle avait affirmé sa rupture par rapport à la tradition médiévale en élaborant de nouvelles formes de pensées lui permettant d'échapper à la tutelle de l'idéologie religieuse »

(A. Nouss, 1995, p. 9). La modernité est donc une sorte de désir qui consiste à se libérer du passé en scrutant d'autres horizons de possibilités. En ce sens, elle est recherche permanente du nouveau. Dans la modernité, la vie est perçue comme un devenir incessant, un changement perpétuel (D. Mandon, 1990, p. 17). Tout se passe comme si l'homme de la modernité est engagé dans une course où il veut voir l'histoire se dérouler à une vitesse exponentielle. Cette attitude de l'homme moderne, maladivement excité, fait apparaître la modernité comme une sorte d'accélération de l'histoire. Cette histoire accélérée qu'est la modernité, ne saurait contribuer de manière substantielle à la maturation spirituelle et morale de l'homme en le conduisant à l'Absolu. C'est pourquoi la modernité comme conscience du changement engendre le relativisme et le désespoir.

3-2- Le recours platonicien à la tradition égyptienne comme rejet de la modernité

Platon voulait donner de l'espoir à ses concitoyens. Pour lui, le retour de la paix, du bonheur et le rayonnement d'Athènes étaient possibles en confiant la réglementation ou la législation de l'éducation aux citoyens les plus compétents en la matière. Le but de cette exigence est qu'elle ne soit pas soumise aux innovations et changements interminables. C'est ainsi qu'elle sera rigoureuse et efficace. C'est pourquoi Platon écrit :

L'éducation consiste à orienter les enfants selon la méthode que la loi dit être bonne et dont, forts de leur expérience, les gens les plus convenables, les plus âgés s'accordent pour proclamer qu'elle est réellement la meilleure. Ainsi donc, éviter que l'âme de l'enfant ne s'habitue à éprouver des joies et des douleurs qui sont contraires à celles que recommande la loi, c'est-à-dire à celles dont la loi persuade qu'il faut les éprouver, et faire plutôt qu'elle suive les recommandations de la loi en éprouvant les mêmes plaisirs et les mêmes douleurs qu'éprouvent le vieillard (Platon, 2011c, 659c-660b).

L'importance que Platon accorde à l'éducation est évoquée par L. F. Doh (2015, p. 30) quand il écrit que « l'éducation reste donc, pour Platon, une phase incontournable dans la formation du citoyen et du futur dirigeant [...] un facteur indéniable dans le processus de réalisation de la cité idéale ».

Ainsi, comme les lois éducatives déterminent ou forgent les mœurs des citoyens et garantissent la grandeur des cités, Platon refuse que l'on introduise des innovations et des changements profonds dans l'éducation. En référence, en effet, à la stabilité de la société de l'Égypte ancienne, il critique les innovations perpétuelles et profondes au niveau du système éducatif grec. À ce niveau, peut se percevoir une identité entre l'amour du changement, du nouveau auquel notre philosophe s'oppose et la modernité (grecque). En clair, nous voulons indiquer que même si Platon n'utilise pas dans ses dialogues la notion de modernité, ce manque de référence à la notion précise de modernité ne signifie pas qu'il soit étranger à la réalité à laquelle renvoie cette notion.

D'ailleurs, dans le corpus platonicien, transparait l'idée selon laquelle, l'éducation grecque est enfermée dans une sorte de spirale de changements, d'innovations, c'est-à-dire de nouveautés à l'infini. Or, chez les anciens Égyptiens, les lois sur l'éducation et précisément sur les attitudes et les mélodies sont restées inchangées, c'est-à-dire sans innovations structurelles profondes. La tradition égyptienne avait tout réglé. Il incombait aux citoyens de s'y conformer aussi longtemps que possible pour le bien de toute la société. Ce pouvoir que les Égyptiens reconnaissaient en leur tradition et l'interdiction des innovations et des changements fantaisistes dans l'éducation sont révélés par Platon en ces termes :

Chez eux [Égyptiens] a été reconnu le bien-fondé du discours que nous tenons maintenant : c'est aux attitudes et aux mélodies décentes que doivent être accoutumés les jeunes gens dans les cités. Après avoir établi des prescriptions concernant la nature et le style de ces attitudes et de ces mélodies, ils les ont montrées dans leurs temples. Et il n'était pas permis aux peintres ni à aucun de ceux qui représentent les attitudes ou quoi que ce soit, d'innover et d'imaginer rien qui différât de ce qui avait été fixé par la tradition ; aujourd'hui encore, cela reste interdit en ces matières comme dans l'ensemble du domaine des Muses (Platon, 2011c, 657a-657c).

Contrairement en Égypte, en Grèce et particulièrement à Athènes, il y avait plusieurs variétés de danses et de genres musicaux. Ces différentes danses et musiques sont nées au gré de plaisirs impurs dans une cité dont les citoyens, désormais incapables de se référer à des valeurs morales, politiques et sociales sont

englués dans le relativisme le plus naïf, le plus pernicieux et le plus dévastateur. Cela signifie que nous avons d'un côté, une cité conservatrice et de l'autre, une cité moderne caractérisée par la pratique de la démocratie. La cité conservatrice, c'est l'Égypte antique avec ses règles, ses lois et ses prescriptions en matière d'éducation qui sont restées inchangées depuis des millénaires. La cité moderne, c'est bien évidemment, Athènes, la ville natale du créateur de l'Académie, où les types de danses et les genres musicaux ne sont jamais durablement les mêmes. C'est dire qu'à Athènes, la danse et la musique étaient sans cesse soumises à des changements et à des nouveautés incessantes. Pour indiquer la différence entre ces deux cités, Platon écrit :

Tout au contraire, on ne cesse d'innover en ce qui concerne la danse et tout ce qui relève des Muses ; l'allure de ces productions ne cesse de changer en fonction non pas des lois, mais de plaisirs déréglés qui, loin de rester les mêmes dans les mêmes occasions, comme c'est le cas chez les Égyptiens ne [...] sont jamais les mêmes (Platon, 2011c, 660b-660c).

Si Platon insiste tant sur la danse et la musique, c'est parce que « l'éducation de l'âme est d'abord une éducation du corps et une éducation par le corps : les belles façons, indissociablement physiques et morales, sont des façons de se tenir » (H. Joly (1994, p. 40). Ainsi, en tant que techniques du corps et de l'âme, la danse et la musique permettent de distinguer l'homme éduqué de "l'homme brut" et de garantir la pérennité de l'éducation.

En s'inspirant de la longévité de la tradition et de la stabilité sociopolitique de l'Égypte, Platon a perçu la nécessité de condamner les innovations au niveau de la législation dans le domaine de l'éducation gymnique et musicale. Il s'est donc senti contraint d'inviter les dirigeants politiques à veiller sur l'éducation pour qu'elle ne subisse pas le charme transformateur de l'innovation qui la rendrait indéfiniment autre. Cette invitation platonicienne à ceux qui ont en charge le destin de la cité s'est faite en ces termes :

Il faut que ceux qui ont en charge de la cité s'attachent à ce que l'éducation ne s'altère point à leur insu, qu'en toute occasion ils veillent sur elle et, avec tout le soin possible, prennent garde que rien de nouveau, touchant la gymnastique et la musique, ne s'y introduise contre les règles établies car il [...] est à

redouter que le passage d'un nouveau genre musical ne mette tout en danger (Platon, 1996, 423c-424c).

Au regard de ce qui précède, la modernité qui n'est rien d'autre que l'amour du changement, du nouveau, bref l'innovation sans limite, conduit au danger. Et ici, le danger, c'est la corruption des mœurs des citoyens et l'instabilité des États. C'est qu'en réalité, les innovations dans le domaine musical conduisent inexorablement à la désacralisation des lois fondamentales d'un État. C'est ce que Platon (1996, 424c-425b) a exprimé en écrivant que « jamais [...] on ne porte atteinte aux formes de la musique sans ébranler les plus grandes lois des cités ». Cette désacralisation des lois fondatrices des cités se présente sous la forme d'un mépris de ces lois. Ce mépris se traduit par le changement perpétuel des règles ou prescriptions et se présente comme du jeu apparemment sans nuisance. Cependant, comme le montre Platon, le jeu sans règles fixes

ne fait rien d'autre que s'introduire peu à peu et s'infiltrer doucement dans les mœurs et dans les usages ; de là, il sort plus fort et passe dans les relations sociales ; puis, des relations sociales il marche vers les lois et les constitutions avec beaucoup d'insolence (...) jusqu'à ce qu'enfin il bouleverse tout chez les particuliers et dans l'État (Platon, 1996, 424c-425b).

Platon (2011c, 798c-799b) évoque dans *Les Lois* ce caractère pernicieux et nocif des innovations dans les jeux des enfants et invite tous ceux qui ont en charge l'éducation de faire attention. Il nous révèle ainsi qu'une réglementation ou une législation instable des jeux des enfants peut s'avérer pernicieuse et dangereuse à la fois pour les citoyens et l'État. Pour juguler le mal, c'est-à-dire le changement qui transforme le bien en mal et qui diffère selon Platon (2011c, 797c-798c), « du changement qui transforme en bien ce qui est mal », il s'inspire du procédé des Égyptiens qui consistait à

donner un caractère religieux à toute danse, à toute mélodie, d'abord en réglant les fêtes d'après un calendrier établissant pour l'année quelles fêtes on devra célébrer, à quelles époques et en l'honneur de quelles divinités de quels enfants de divinités, c'est-à-dire de quels démons, en établissant ensuite quel hymne il faut chanter en sacrifiant à chacun de ces dieux et de quelles danses il faut honorer le sacrifice en question (Platon, 2011b, 798d-799b).

En se référant au lien que les Égyptiens ont établi entre éducation et religion, Platon voulait montrer les limites et les dangers de l'improvisation et de l'innovation qui traduisent l'idée de modernité : les lois, en tant qu'elles régissent la vie des hommes-citoyens entre eux, avec l'État et la Nature doivent être bien pensées, mûries et réglées une fois pour toutes ou au moins, maintenues en vigueur pendant très longtemps.

L'on comprend donc pourquoi pour Platon, l'éducation doit être régie par des lois rigoureuses et durables. Elle est, en effet, très importante en ce sens que « l'élan donné par elle détermine tout ce qui suit » (Platon, 1996, 425b-426b). Ce « tout ce qui suit » dont parle Platon, c'est l'empreinte dont les éducateurs marqueront les enfants pour en faire des citoyens accomplis qui considéreront les lois comme sacrées et les respecteront. Ce qui contribue à l'édification d'une cité stable et heureuse que ne peuvent permettre des principes éducatifs instables qui révèlent, en définitive, que la modernité est un cercle vicieux qui illusionne les hommes et les États en les conduisant aveuglément vers le gouffre béant du néant.

Conclusion

Notre analyse du sujet portant sur l'apport de la tradition égyptienne dans la conception du système éducatif platonicien a abouti aux résultats suivants : premièrement, l'originalité et l'attrait de la tradition égyptienne se perçoivent dans le fait qu'elle reposait sur des croyances et des principes religieux et spirituels considérés comme sacrés et qui garantissaient la stabilité de la société de l'Égypte ancienne. Deuxièmement, les lois concernant l'éducation dans l'Égypte ancienne sont restées inchangées pendant des millénaires. Ce caractère permanent des lois éducatives a permis de former de bons citoyens et a contribué à la longue stabilité de la société égyptienne. Platon s'en est inspiré pour recommander une législation rigoureuse et durable dans le domaine de l'éducation en Grèce. Troisièmement, Platon, imprégné des réalités de la tradition égyptienne, condamne les innovations et

les changements dans l'éducation grecque qui ne sont rien d'autre que l'autre nom de la modernité (grecque).

Ces résultats révèlent que Platon a fait preuve d'une étonnante honnêteté intellectuelle. Car, il ne s'est pas gêné à montrer qu'il a eu recours, dans certains aspects de sa pensée, à des savoirs et au mode de vie politique et sociale d'une société plus évoluée : l'Égypte antique. La référence à la tradition égyptienne, dans sa conception de ce qu'il considère comme la droite éducation, s'inscrit dans cette logique. En le faisant, Platon rend hommage à l'Égypte pour sa grande sagesse. Cet hommage à l'Égypte constitue une contribution à l'écriture de la véritable histoire de l'humanité même si L. Brisson (2016, p. 167) pense que « l'attitude de Platon à l'égard de l'Égypte est [...] particulièrement ambiguë ».

En tout état de cause, la tradition égyptienne a permis à Platon de concevoir un système éducatif capable de contribuer à la stabilité de sa cité décadente dans la mesure où, son système éducatif vise à former de bons citoyens et de véritables dirigeants politiques. Cet intérêt particulier que Platon accorde à la tradition égyptienne nous fait penser à H. Arendt qui écrit :

Notre tradition, aussi longtemps que son commencement était en vie, elle pouvait sauver toutes choses et les mener à l'harmonie. De plus, elle devint destructrice tandis qu'elle arrivait à sa fin [...] pour ne rien dire de la confusion et du désarroi qui suivirent cette fin et dans lesquels nous vivons aujourd'hui (H. Arendt, 2015, p. 29).

À travers ces mots, elle montre comme Platon les avantages de la préservation de la tradition et les graves conséquences de sa modification incessante. Ainsi, pour elle, la confusion et le désarroi des temps modernes résultent de cette modification incessante et fantaisiste de la tradition héritée de ceux qui nous ont précédés.

Références bibliographiques

ARENDRT Hannah, 2015, *La crise de la culture*, Paris, Gallimard.

BRISSON Luc, 2016, *Lectures de Platon*, Paris, Vrin.

DIOP Cheick Anta, 1979, *Nations nègres et culture*, Tome I et II, Paris, Présence africaine.

DOH Ludovic Fié, 2015, *L'école de Francfort et la critique de la modernité*, Paris, L'Harmattan.

GAL Roger, 1966, *Histoire de l'éducation*, Paris, PUF.

GODEL Roger, DAUMAS François, 1956, « Platon à Héliopolis d'Égypte », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1, p. 69-118, [en ligne] consulté le 10 décembre 2018, https://www.persee.fr/doc/bude_0004-5527_1956_num_1_1_1_3717.

HEILBRONER Robert, 1997, *Visions du futur : Hier, Aujourd'hui et Demain*, Paris, Nouveaux horizons.

HÉRODOTE, 1997, *L'Égypte. Histoires, II*, Paris, Les Belles Lettres.

HORNUNG Éric, 1998, *L'esprit du temps des pharaons*, Paris, Hachette.

JOLY Henri, 1994, *Le renversement platonicien*, Paris, Vrin.

MANDON Daniel, 1990, *Culture et changement social. Approche anthropologique*, Paris, Chronique sociale.

MATTEI Jean-François, 2010, *Platon*, Paris, PUF.

MCEVOY James, 1993, « Platon et la sagesse de l'Égypte », *Kernos*, Volume 6, p. 245-275.

MENU Bernadette, 2005, *Maât : l'ordre juste du monde*, Paris, Éditions Michalon.

NOUSS Alexis, 1995, *La modernité*, Paris, PUF.

OBENGA Théophile, 1989, « L'Égypte pharaonique, tutrice de la Grèce de Thalès à Aristote », *Éthiopiques*, N°52, 6, 1, p. 11-45, [en ligne] consulté le 12 décembre 2018, http://ethiopiques.refer.sn/spip.php?page=imprimerarticle&id_article=1128.

PLATON, 1991, *Timée*, Paris, Flammarion.

PLATON, 1996, *La République*, Paris, Flammarion.

PLATON, 2011a, *Epinomis*, Paris, Flammarion.

PLATON, 2011b, *Lettres*, Paris, Flammarion.

PLATON, 2011c, *Lois*, Paris, Flammarion.

PODVIN Jean-Louis, 2009, *L'Égypte ancienne*, Paris, Ellipses.

PRADEAU Jean-François, 2008, *La communauté des affections. Études sur la pensée éthique et politique de Platon*, Paris, Vrin.

PRADEAU Jean-François, 2010, *Platon et la cité*, Paris, PUF.